

Exposé-sondage

Projet de normes IFRS®

Immobilisations corporelles — Produit antérieur à l'utilisation prévue (projet de modification d'IAS 16)

Juillet 2017

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES COMMENTAIRES ADRESSÉS À
L'IASB ET AU CNC : LE 19 OCTOBRE 2017

Les répondants sont priés d'envoyer leur lettre de commentaires (fichier Word) par courriel à ed.accounting@cpacanada.ca, à l'attention de :

Rebecca Villmann, CPA, CA,
CPA (Illinois, É.-U.)
Directrice, Normes comptables
Conseil des normes comptables
277, rue Wellington Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3H2

Le présent exposé-sondage reflète des propositions formulées par l'International Accounting Standards Board (IASB), que le Conseil des normes comptables (CNC) a l'intention d'adopter, sous réserve de ses délibérations sur les commentaires qu'il aura reçus, à titre de principes comptables généralement reconnus du Canada.

Nous vous invitons à nous faire parvenir par écrit, en votre propre nom ou au nom de votre organisation, vos commentaires sur le contenu de l'exposé-sondage. Il est souhaitable que les personnes qui sont favorables aux propositions expriment leur opinion au même titre que celles qui ne le sont pas.

Les commentaires ont d'autant plus de valeur qu'ils portent sur un paragraphe ou un groupe de paragraphes précis. Si vous exprimez une divergence de vues, veuillez expliquer clairement le problème en cause et indiquer une solution possible, avec motifs à l'appui. Les commentaires reçus par le CNC, à l'exception de ceux dont l'auteur aura expressément demandé la confidentialité, pourront être consultés sur le site Web peu après la date limite de réception des commentaires.

Points saillants

Le Conseil des normes comptables (CNC) se propose, sous réserve des commentaires qu'il recevra à la suite de la publication de l'exposé-sondage, d'incorporer dans la Partie I du Manuel de CPA Canada – Comptabilité les modifications qui seront apportées à IAS 16 *Immobilisations corporelles*.

Exposé-sondage de l'IASB

L'International Accounting Standards Board (IASB) a récemment publié l'exposé-sondage « [Immobilisations corporelles — Produit antérieur à l'utilisation prévue \(projet de modification d'IAS 16\)](#) », qui peut être consulté sur son site Web, à www.ifrs.org. Les modifications proposées interdiraient à l'entité de déduire du coût d'une immobilisation corporelle le produit de la vente d'éléments qui ont été produits avant que l'actif ne soit prêt à être utilisé. L'entité comptabiliserait plutôt en résultat net le produit de la vente de ces éléments ainsi que les coûts de production connexes.

À l'exposé-sondage s'ajoute une base des conclusions, qui ne fait pas partie intégrante de celui-ci (et qui n'a par conséquent pas été traduite en français), mais que les parties prenantes pourraient néanmoins juger utile de consulter.

Appel à commentaires

Le CNC encourage les parties prenantes canadiennes à répondre à l'IASB au sujet de l'exposé-sondage. Les questions auxquelles l'IASB invite tout particulièrement les parties prenantes à répondre sont précisées dans l'appel à commentaires de l'exposé-sondage. Les répondants canadiens sont priés d'envoyer leur lettre de commentaires directement à l'IASB et d'en transmettre une copie au CNC.

Le CNC soumet par ailleurs aux répondants canadiens la question supplémentaire suivante au sujet des modifications proposées :

L'IASB a élaboré les modifications proposées conformément à sa procédure officielle en vue d'une application par les entités du monde entier. Dans l'hypothèse où les propositions seraient finalisées et approuvées par l'IASB (toujours selon sa procédure officielle), croyez-vous que l'application des modifications proposées serait appropriée au Canada? Si vous jugez que non, veuillez préciser quels aspects des modifications et quelles circonstances rendent les dispositions proposées dans l'exposé-sondage inappropriées.

Veuillez faire parvenir vos réponses à cette question supplémentaire directement au CNC.

Vous pouvez envoyer vos commentaires (fichier Word) par courriel à ed.accounting@cpacanada.ca.

La période de commentaires sur l'exposé-sondage de l'IASB prend fin le 19 octobre 2017. Les réponses à la question supplémentaire du CNC doivent lui parvenir au plus tard à la même date.

© 2017 Comptables professionnels agréés du Canada

Des extraits tirés de cette publication ou des liens y conduisant peuvent être utilisés, à condition que soit mentionné clairement le nom complet du conseil, du conseil de surveillance, du comité ou de l'auteur relevant de Normes d'information financière et de certification Canada, et que cette mention renvoie expressément au contenu original.

Pour obtenir de l'aide concernant cette mention, veuillez écrire à fras-nifc-canada@cpacanada.ca.